

{Ce rapport répond aux obligations de la loi Energie Climat - Article 29, et au règlement SFDR - intégration des risques de durabilité et prises en compte des incidences négatives}



Photothèque Microsoft

**RAPPORT FINANCE DURABLE  
CLIMAT & BIODIVERSITE 2023**  
**Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée**  
Juin 2023

*Paris, le 30 juin 2023*

## **Le Mot de la Directrice Finance Durable & Investissement à Impact**

2022 a été une année de défi pour la paix, les économies et les marchés qui se remettaient à peine de la crise sanitaire, mais aussi pour la planète.

Conflit armé aux portes de l'Europe et crise énergétique sous fond de poussées inflationnistes ont en effet été des révélateurs de tensions économiques et sociales et ont d'autant plus avivé les grands enjeux ESG de notre époque.

Pourtant c'est au même moment que de part et d'autre de l'atlantique des espoirs se sont fait sentir pour notre monde avec des avancées politiques majeurs pour la transition énergétique comme l'Inflation Reduction Act aux Etats-Unis et l'Industrial Green Plan<sup>1</sup> en Europe.

La biodiversité s'invitait également à la une des préoccupations des Etats, de la sphère scientifique et de l'industrie financière avec le lancement d'un nouveau cadre de transparence exigeants, la Taskforce For Nature Related Disclosure (TNFD) et le développement de référentiels robustes tels que le Science Based Targets Network.

2022 a aussi été une année clé dans la démarche finance durable de la Société de Gestion Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée. De premières politiques d'investissement couvrant les risques climatiques, biodiversité et sociétaux sont désormais appliquées à l'ensemble de la société de gestion. Des outils d'intégration ESG propriétaires sont d'ores et déjà disponibles pour plusieurs classes d'actifs et permettent une prise en compte les grands enjeux ESG matériels tant d'un point de vue financier que pour la société et la nature. Enfin, en 2022, la Société de Gestion a précisé ses objectifs d'impact : préservation du capital naturel et de l'environnement mais aussi valorisation du capital humain et impact sociétal sont désormais les caps dont Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée s'est dotée pour orienter sa démarche de durabilité.

En capitalisant sur son expertise historique en matière de transition écologique, la Société de Gestion entend contribuer positivement et concrètement aux grands thèmes environnementaux et sociaux de notre époque, au centre desquels la lutte contre le changement climatique, et la préservation de la Biodiversité mais aussi l'impact social qui constituent désormais des axes de développement majeurs de l'offre de gestion de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.



*Lise MORET*

---

<sup>1</sup> Voir notre publication [Focus Finance Durable Octobre 2022](#)  
Finance Durable et Investissement à Impact - Juin 2023

Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée est l'une des principales sociétés de gestion capitalistiquement indépendante en France, détenue à 100 % par la Banque Hottinguer.

La Société de Gestion Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée gère aujourd'hui plus de 3 milliards d'actifs à travers ses équipes de gestion privée et d'asset management. Elle a pour ambition d'être un acteur de référence de la gestion d'actifs socialement responsable indépendante et engagée. La Banque Hottinguer et sa filiale, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, s'inscrivent pleinement dans une démarche positive en participant au financement de la transition énergétique et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies. La Banque Hottinguer est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). La Société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée est membre du Forum de l'Investissement Responsable (FIR), de l'Association Française de la Gestion (AFG) et de l'association France Invest. Depuis 2021, elle est également membre de The Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) et participe activement à l'initiative internationale d'engagement actionnarial Climate Action 100+.

#### **Note : Principe du Comply or Explain et obligations réglementaires**

Le présent rapport couvre la période du 01/01 au 31/12/2022 et s'inscrit dans une démarche de transparence de la société de gestion sur son approche Finance Durable et Investissement à Impact.

Il répond également aux obligations de reporting au titre de la Loi Energie Climat et du reporting article 29. Ce rapport répond également aux exigences du règlement SFDR de l'Union Européenne entré en vigueur en Mars 2021 et relatif à l'intégration des risques de durabilité dans les investissements et aux incidences négatives de ces investissements (partie VIII). Enfin, ce rapport couvre également les obligations réglementaires liées à la doctrine extra-financière de l'AMF entrée en vigueur en Mars 2021 et régulant l'information extra-financière des fonds distribués en France.

**Sommaire**

<u>I-</u>	DEMARCHE GENERALE DE LA SOCIETE DE GESTION .....	5
<u>II-</u>	MOYENS INTERNES POUR CONTRIBUER A LA TRANSITION .....	9
<u>III-</u>	GOUVERNANCE DE L'ESG AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION .....	11
<u>IV-</u>	STRATEGIE D'ENGAGEMENT AUPRES DES EMETTEURS OU DES GERANTS.....	13
<u>V-</u>	INVESTISSEMENT DANS LES ENERGIES FOSSILES – ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS A LA TAXONOMIE EUROPEENNE DES ACTIVITES DURABLES	21
<u>VI-</u>	STRATEGIE D'ALIGNEMENT CLIMAT ET DE CONTRIBUTION AUX ACCORDS DE PARIS – STRATEGIE D'ALIGNEMENT BIODIVERSITE.....	23
<u>VII-</u>	INTEGRATION DES RISQUES ESG DANS LA GESTION DES RISQUES.....	30
<u>VIII-</u>	MESURES D'AMELIORATION .....	32

## I- DEMARCHE GENERALE DE LA SOCIETE DE GESTION

### Politique et stratégie d'investissement : un socle ESG exigeant pour l'ensemble de la gestion Hottinguer

Consciente des défis que représentent pour ses clients les grands risques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) tels que le changement climatique, la perte en biodiversité, les inégalités, la Banque Hottinguer se veut force de proposition en protégeant les actifs qu'elle gère contre les risques en durabilité les plus matériels. La Banque Hottinguer et sa filiale, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée, s'inscrivent également pleinement dans une démarche positive en participant au financement de la transition énergétique et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies.

Au travers de la gamme Finance Durable et Investissement à Impact<sup>2</sup> et notamment de l'OPCVM Equilibre Ecologique, la Société bénéficie d'ores et déjà d'une expérience de plus de 10 années en matière de financement de la transition écologique et de l'intégration ESG. Cet OPCVM combine plusieurs niveaux de filtrage et d'approches ISR : exclusions sectorielles et standards fondés sur le contrôle des controverses, intégration positive ESG et de la thématique environnementale.

En capitalisant sur cette expertise en gestion d'actifs à fort impact environnemental, la Société a lancé en 2021 sa stratégie générique de Finance durable et Investissement à Impact. Celle-ci comporte 3 volets par lesquels s'applique la prise en compte des risques de durabilité : mise en place de principes d'investissement, intégration ESG et développement de la stratégie d'investissement à Impact. Cette stratégie vise également à accélérer l'identification des opportunités sous-jacentes à la transition vers un monde plus soutenable<sup>3</sup>.

### Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les clients :

L'ensemble des initiatives de Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée en matière d'ISR pour informer les clients et les souscripteurs. Les principaux documents sont résumés ci-dessous :

Document	Contenu	Fréquence	Diffusion
Reporting ESG des fonds article 8 et9	Métrique ESG du portefeuille	Mensuelle	<a href="#">Reporting ESG Equilibre Ecologique</a>
Politique de vote	Principes et périmètre de l'exercice des droits de vote de la société	Annuelle	<a href="#">Politique de vote</a>
Rapport d'exercice de droit de vote	Périmètre et bilan des votes de l'année écoulée	Annuelle	<a href="#">Rapport de votes 2022</a>
Politique d'engagement	Principe et périmètre de l'exercice d'engagement actionnarial	Annuelle	<a href="#">Politique d'engagement actionnarial</a>
Rapport de dialogue actionnarial	Bilan du dialogue et de l'engagement actionnarial	Annuelle	<a href="#">Rapport d'engagement 2022</a>
Politiques d'investissement ESG	Descriptif des politiques d'investissement Groupe	Annuelle	<a href="#">Politiques d'investissement ESG</a>
Démarche d'intégration ESG	Descriptif de l'approche et des outils d'intégration ESG dans la gestion	Annuelle	<a href="#">Démarche d'intégration ESG</a>
Dispositif d'application du règlement SFDR	Dispositif d'application du règlement SFDR et définition Investissement Durable	Annuelle	<a href="#">Dispositif application SFDR</a>
Rapport Article 29	Rapport Finance Durable Climat et Biodiversité	Annuelle	<a href="#">Rapport article 29</a>

<sup>2</sup> OPCVM Equilibre Ecologique et Mandat de Gestion Thématiques Responsables

<sup>3</sup> Voir plus loin section III pour une description des politiques d'investissement Finance Durable et Investissement à Impact - Juin 2023

**Liste et encours durables sous gestion au sens de SFDR (article 8 et 9) : 112,6 millions d'€ au 31/12/2022 pour 3,1 milliards d'€ d'actifs sous gestion pour la société de gestion dans son ensemble.**

L'encours total ISR (gamme finance durable et investissement à impact – fonds et mandats article 8 et 9) était de 112,6 millions d'euros.

Encours du fonds Equilibre Ecologique au 31/12/2022 : 92,6 millions d'Euros.

Encours en gestion du mandat à thématique responsable au 31/12/2022 : 20 millions d'Euros.

Produits financiers	Classification SFDR	Label	Encours (€) en millions d'€	% des encours totaux de la société
SICAV Equilibre écologique	9	Label ISR	92,6	2,99%
Mandat gestion thématique responsable	8	N.A	20	0,65%

Au 31/12/2022, l'encours ISR est de 3,6% de l'actif total de la société de gestion.

### **Initiatives de place et plaidoyer ESG**

La Banque Hottinguer est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UNPRI) depuis fin 2020. Conformément au principe n°5 de ces principes– « Œuvrer en partenariat avec les acteurs du secteur financier engagés à respecter les PRI pour améliorer leur efficacité », la Société adhère à une vision engagée des acteurs de la Finance Durable et souhaite s'associer à d'autres investisseurs actifs pour faire entendre sa voix. Se basant sur l'analyse et les recommandations de l'équipe ESG, elle participe ainsi à des coalitions d'actionnaires, visant collectivement les entreprises à adopter notamment de meilleures pratiques ESG dans le cadre d'initiatives d'engagement publiques (dépôt de résolutions en AG...) ou privées (dialogue direct avec la Direction avant les AG).

La Société contribue activement à la coalition Climate Action 100+ depuis juin 2021, une initiative d'engagement collectif axée sur la lutte contre le changement climatique qui réunit les investisseurs mobilisés face à l'urgence pour s'aligner sur un avenir à 1,5°C et est membre de l'IIGCC (Institutional Investors Group for Climate Change).

La Société est également un membre actif des démarches d'engagement collectif du FIR (Forum pour l'Investissement Responsable) et de sa plateforme d'engagement. La directrice Finance Durable et Investissement à Impact préside la commission recherche du FIR depuis 2018.

La Société de gestion a pris des premiers contacts fin 2021 et rejoint début 2022 en tant que membre l'association des sociétés de Capital investissement, France Invest, forum dont elle entend bénéficier du réseau et de l'expertise Finance à Impact.

La Banque et sa filiale participent par ailleurs aux grandes associations de place en France au travers de différents groupes de travail promoteurs du développement de la finance responsable, comme Finance For Tomorrow du groupe Paris Europlace, dont la Banque a signé la Déclaration de soutien au développement de la finance à impact, l'AFG (via sa commission investissement responsable), et l'AMF où elle siège à la Commission Climat et Finance Durable.

Enfin, la Société Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée interagit avec ses parties prenantes les plus pertinentes pour mener l'analyse ESG et l'engagement actionnarial. Sont notamment concernés :

- Proinvest-GlassLewis : la Société Gestion fait partie du Comité Clients de Proinvest-GlassLewis et élabore avec d'autres entités clientes pour faire progresser les pratiques et services de vote et d'engagement ;
- ESG Lab & Society : communauté mobilisée autour de l'ESG qui favorise les échanges de ses membres autour des sujets de transition et invite à la transformation des organisations ;
- Les clients ;
- Et enfin, la Banque Hottinguer, son actionnaire.

En 2022, la Société d Gestion obtient son premier Label ISR pour la SICAV Equilibre Ecologique.

**Encadré 1 : Responsabilité d'entreprise, Loi Rixain et mixité hommes / femmes – un critère d'inclusion cher à Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée**

La Société de gestion est imprégnée d'une culture familiale forte et porte de façon encrée les valeurs de durabilité transmises de générations en générations sur plusieurs siècles.

Au sein de Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée, nous veillons à promouvoir un sens de l'éthique et des responsabilités partagés par l'ensemble des associés et des collaborateurs dans toutes nos opérations. Parmi les valeurs phares de cette responsabilité, la mixité sociale est une valeur forte portée.

La loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle dite loi Rixain, adoptée le 24 décembre 2021, a pour objet, d'apporter plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde d'aujourd'hui que ce soit dans le quotidien des femmes, dans le domaine de l'éducation, de la recherche, ou de l'économie et notamment de l'entrepreneuriat des femmes. L'objectif est en particulier de « lutter contre le biais du genre ».

Outre les dispositions générales s'appliquant à toutes les sociétés, la loi Rixain en son article 17 implique pour la société de gestion, dans le cadre de ses objectifs de mixité, de fixer une cible de représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi les équipes, organes et responsables chargés de prendre des décisions d'investissement. Elle doit également rendre compte des résultats obtenus chaque année à partir de 2022 dans les six mois qui suivent la clôture de son exercice, au sein du présent rapport article 29 de la loi Energie Climat.

Notre société de gestion soutient cette initiative générale qui s'inscrit dans sa démarche sur la diversité pour encourager à instaurer une meilleure culture de l'égalité femmes- hommes à tous les niveaux de l'entreprise, et notamment au sein des organes de direction et des comités d'investissement.

**Comité exécutif Société de gestion**

La loi Rixain impose un quota minimal de 30% de femmes parmi les cadres dirigeants<sup>4</sup> et les membres des instances dirigeantes<sup>5</sup> dans les entreprises de plus de 1 000 salariés à partir du 1er mars 2026, quota porté à 40% au 1er mars 2029. Les entreprises concernées qui ne respecteront pas ces quotas au 1er mars 2031 encourront une sanction financière maximale de 1% de leur masse salariale.

Bien que ces quotas ne s'imposent pas à Messieurs Hottinguer et Cie au vu de sa taille, son quota de femmes parmi les cadres dirigeants et membres des instances dirigeantes atteint 40% au 31 décembre 2022, soit le quota prévu par la loi au 1<sup>er</sup> mars 2029 pour les sociétés concernées.

**Comité d'investissement de la Société de gestion**

Notre société de gestion vise également une représentation équilibrée au sein des équipes, organes et responsables chargés de prendre des décisions d'investissement. Aussi à date, la société de gestion s'est fixé un objectif chiffré de 40% de femmes au sein de son comité d'investissement d'ici le 31 décembre 2026, objectif relevé à 45% à fin 2029.

La société de gestion se fixe donc des objectifs de progression pour parvenir à une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes au sein de son comité d'investissement. Cependant, elle visera cette répartition équilibrée dès qu'un ou plusieurs recrutements pourraient être envisagés tout en tenant compte qu'il peut exister un biais lié à l'activité de gestion effectuée au sein de la société. Ce biais peut à terme influencer la possible ou non représentation équilibrée à terme entre les femmes et les hommes au sein du comité d'investissement.

<sup>4</sup> Est considéré comme un cadre dirigeant au regard de la loi :

- un cadre auquel est confié des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps
- un cadre habilité à prendre des décisions de façon largement autonome
- un cadre qui perçoit une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise ou établissement

<sup>5</sup> L'article L.23-12-1 du Code de commerce définit l'instance dirigeante comme toute instance mise en place au sein de la société, par tout acte ou toute pratique sociétaire, aux fins d'assister régulièrement les organes chargés de la direction générale dans l'exercice de leurs missions.

## II- MOYENS INTERNES POUR CONTRIBUER A LA TRANSITION

### 2021, création du département Finance Durable et Investissement à Impact

En mai 2021, la Société de Gestion crée un département Finance Durable et Investissement à Impact en recrutant sa directrice directement rattachée au Directeur Général Délégué.

Durant l'année 2022, plusieurs ambassadeurs réunis autour d'une nouvelle instance de gouvernance – le Comité ESG - ont pu représenter et diffuser les messages ESG dans les équipes.

#### Ressources internes dédiées et transverses

L'expertise ESG, son déploiement et la stratégie Finance Durable et Investissement à Impact est depuis 2021 encadrée par Lise Moret, Directrice Finance Durable et Investissement à Impact.

#### Encadré 2 : Expertise Finance Durable et Investissement à Impact

Lise Moret a rejoint la Banque Hottinguer en 2021 pour diriger la fonction Finance Durable et Investissement à Impact. Elle est par ailleurs Secrétaire Générale du fonds de dotation de la Banque Hottinguer Entreprendre pour demain. Elle a eu auparavant des expériences significatives dans des fonctions ESG seniors et en gestion d'actifs comme stratégeste multi classes d'actifs et comme économiste pour des grandes sociétés de gestion et acteurs de l'industrie financière. L. Moret est également présidente de la Commission Recherche du Forum Français pour l'Investissement Responsable (FIR - <https://www.frenchsif.org/>) , et siège au comité stratégique de la société à mission ESG Lab & Society (<https://esglabsociety.com/>).

Elle s'appuie sur des ressources transversales, notamment :

- Les trois co-gérants de la SICAV Equilibre Ecologique labélisée ISR et catégorisée article 9 selon le règlement SFDR et experts des questions environnementales en lien avec les objectifs visés par le fond ;
- Le responsable de la gestion thématique en gestion déléguée et gérant du mandat de gestion Thématiques Responsables classifié article 8 selon le règlement SFDR ;
- Un collectif Intégration ESG composé de 4 gérants, dont 1 gérant au profil quantitatif, 2 analystes à la gestion des risques en charge de l'analyse quantitative ESG, du suivi de la contrainte et des risques ESG, et du reporting extra-financier.

Plus globalement, la Société de Gestion dispose également des ressources internes suivantes, qui sans être dédiées à l'ISR, apportent leur contribution en termes de :

- Suivi réglementaire par l'équipe conformité ;
- Veille commerciale par le département Développement Commercial avec un spécialiste produit dédié.

Au sein de la Société de Gestion, **c'est environ 3,5 ETP** (dont 1 ETP 100% dédié) qui participent directement ou indirectement à l'intégration des critères ESG dans la gestion soit 5% des effectifs totaux.

#### Ressources externes

La recherche Finance Durable de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée s'appuie sur les analyses et notations ESG de partenaires de référence : depuis septembre 2021, son fournisseur de données brutes et analytiques de référence est **MSCI**, proposant une couverture large d'environ 10 000 entreprises et une forte granularité

d'indicateurs et d'enjeux ESG clés. La traçabilité et la structuration de la donnée MSCI présentent l'avantage de pouvoir mesurer et rendre compte de l'impact des investissements notamment au regard des objectifs environnementaux du fonds.

Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée travaille en outre avec l'agence de conseil en Proxyvoting **Proxinvest Glass Lewis** et bénéficie ainsi d'une recherche détaillée en marge des assemblées générales sur les éléments de stratégie présentés au BALO, l'objectif étant de couvrir au moins 75% de ces droits de vote (180 sociétés) d'ici 2024.

Pour effectuer l'analyse ESG des entreprises, la Société de gestion et l'expertise Finance Durable et Investissement à Impact s'appuient également sur :

- L'utilisation de données et sources d'information en libre accès (données académiques, données d'ONGs comme I4CE, Urgewald, Reclaim Finance, Carbon Tracker, WWF, World Resource Institute ...) et/ou utilisées dans le cadre de sa mission d'engagement actionnarial au sein de l'initiative collective Climate Action 100+ (Science Based Targets, Transition Pathway Initiative, 2 Degree Investing, Influence Map ...)
- La recherche ESG des brokers sélectionnés en fonction d'une critériologie mettant l'ESG à l'honneur.
- Les données publiées par les entreprises elles-mêmes : documents de référence, rapports annuels et de développement durable, site internet, etc. ;
- Les rencontres avec le management des entreprises au cours d'événements organisés à destination des investisseurs, de leurs assemblées générales et des dialogues dirigés réalisés par Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.

### **Ressources financières allouées à la donnée et à la recherche**

En termes de ressources financières, la Société de Gestion a eu recours en 2022 à des ressources externes et des données ESG pour un montant d'environ 170 000€ soit 0,005% des actifs sous gestion.

### **Actions menées en vue d'un renforcement des capacités dédiées à la fonction finance durable et investissement à impact**

En 2022, la Société de Gestion a renforcé sa capacité d'expertise en collaborant avec deux consultants spécialisés et reconnus en finance durable et développement :

- ✓ Isabelle Guénard Malaussène, « FINANCE@IMPACT ». Ancienne responsable de gestion Actions et gérante de fonds ISR, I. Guénard Malaussène se consacre depuis 2015 entièrement à l'accompagnement de sociétés de gestion et d'investisseurs en matière de finance durable et investissement à impact via sa société de conseil « FINANCE@IMPACT ». Impliquée depuis plus de 15 ans dans la finance dite solidaire, elle est active à titre bénévole auprès d'organismes de financement et d'entreprises sociales et préside le Comité du label solidaire Finansol-FAIR, collectif de finance inclusive au service d'un meilleur impact social et environnemental.
- ✓ Frédéric Szerman, « Investissement Pluriel ». Ancien responsable du développement commercial pour de grandes banques et sociétés de gestion françaises, F. Szerman – via sa société de conseil « Investissement Pluriel » - accompagne désormais des institutions et acteurs de la finance durable en phase de croissance dans leur positionnement stratégique et le déroulé de leur feuille de route ESG.

La stratégie de communication de la société s'est aussi accrue avec la mise en ligne d'une page dédiée de son site internet : [Banque Hottinguer Finance Durable](#)

Concernant l'offre de gestion, la société de gestion a travaillé en 2022 sur son offre produits et poursuit ses travaux pour développer sa gamme et étoffer son offre article 8 et 9 SFDR et de nouveaux produits thématiques notamment sur le volet social.

### **III- GOUVERNANCE DE L'ESG AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION**

#### **Le département Finance Durable représenté au Comex de la société de gestion**

Depuis plus de 10 ans, l'ESG est porté au plus haut niveau de la gouvernance de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée par la direction générale

La directrice Finance Durable et Investissement à Impact est depuis son arrivée en mai 2021 membre du comité exécutif de la société de gestion. Elle rapporte en outre directement au Directeur Général Délégué.

#### **Un actionnaire et un directoire engagé**

L'actionnaire principal de la Banque Hottinguer - la famille Hottinguer - le président du conseil de surveillance et le président du directoire de la Banque Hottinguer sont directement et fortement impliqués dans les actions de durabilité de la Banque.

Fin 2021, ils lancent ensemble la démarche philanthropique de la Banque et deviennent membres du Conseil d'Administration du fonds de dotation « *Entreprendre pour demain* » de la Banque Hottinguer. Ce fonds est directement abondé par la famille Hottinguer, les sociétés du groupe et leurs collaborateurs.

Ce fonds et les financements philanthropiques associés se feront en ligne avec les objectifs de durabilité de la Banque Hottinguer et s'articuleront autour des thèmes d'impact Cœurs de la Banque (voir ci-dessous).

#### **L'ESG, un axe stratégique pour la Banque Hottinguer**

Dès 2021, l'ESG a été inscrit dans les décisions stratégiques et est au centre des objectifs de développement de la Société de Gestion<sup>6</sup>.

Durant l'année 2022, les différentes étapes de la stratégie Finance Durable et Investissement à Impact se sont articulées autour de 3 axes majeurs suivant :

- Volet 1 : Mise en application de politiques d'investissement (risques ESG, qualité ESG et Impact) pour l'ensemble de la société de gestion, déploiement de la stratégie d'engagement actionnarial et de vote
- Volet 2 : Mise en œuvre du schéma d'intégration ESG
- Volet 3 : Contribution par les investissements aux objectifs d'Impact Cœurs de la Banque

Dans le cadre du volet 1,

- Les politiques d'investissement s'appliquent depuis 2022 à l'ensemble de la société de gestion
- La politique de vote à couvert en 2022 près de 60% des droits de vote de la société de gestion
- La politique d'engagement actionnarial a été déployée autour des thèmes du changement climatique au travers d'actions collectives emblématiques en France.

Dans le cadre du volet 2,

- La méthodologie de notation HESG<sup>7</sup> sur entreprises est utilisée depuis 2022 en complément des outils des prestataires partenaires et s'impose graduellement comme outil d'intégration ESG central
- D'autres outils d'intégration sont initiés en 2022 comme le modèle de notation des sociétés de gestion et OPC HESGP

Dans le cadre du volet 3,

- La société de gestion a élaboré dès 2022 un protocole d'application du cadre SFDR et sa définition interne

<sup>6</sup> Voir [Stratégie Finance Durable et Investissement à Impact](#).

<sup>7</sup> Voir [Méthodologie de notation HESG](#)

de l'investissement durable<sup>8</sup>

- En 2022, le fonds Equilibre Ecologique et le mandat Thématiques Responsables sont les principaux produits flagship de la gamme Finance Durable et Investissement à Impact. La société de gestion a établi un plan jusqu'en 2024 de transformation de sa gamme de gestion et enrichira sa proposition en matière d'impact dans les mois à venir.

### **Création d'une nouvelle instance de gouvernance 2022 : le Comité ESG**

En 2022, la gouvernance de la Société de Gestion s'est également adaptée pour refléter ses engagements.

Tout d'abord, les politiques d'investissement ESG, de vote et d'engagement actionnarial sont validées par le Conseil d'Administration de la Banque Hottinguer.

Ensuite, un comité ESG a été créé. Présidé par le Directeur Général de la Société de Gestion et animé par la Directrice Finance Durable et Investissement à Impact, ce Comité est composé des représentants de toutes les grandes fonctions opérationnelles (gestion, banque privée, risques, conformité, juridique, développement). Il a pour mission principale de valider et discuter des grands sujets ESG affectant l'activité de la Société de Gestion notamment les politiques d'investissement, les listes d'exclusion et les programmes d'engagement actionnarial. Ce Comité se réunit au minimum 2 fois par an.

Enfin, les comités opérationnels d'investissement et de revue des risques intègrent désormais progressivement les questions et sujets ESG.

### **Embarquement des collaborateurs et des dirigeants : Une démarche d'intégration ESG et d'Impact très inclusive**

La Banque Hottinguer met ses ressources humaines au cœur de son dispositif finance durable.

Ainsi, en 2021, au moment de la mise en place de sa stratégie Finance Durable et Investissement à Impact, la Banque Hottinguer a souhaité aligner ses convictions ESG et ses objectifs d'impact avec les valeurs et les préoccupations sociétales de ses collaborateurs. Une consultation interne menée en octobre 2021 a permis d'identifier leurs préférences et de formaliser trois thèmes d'Impact Cœurs, à la fois chers à l'ensemble des employés et en prise avec les grands enjeux sociétaux de notre siècle tels que décrits par le référentiel des ODD :

- La préservation du capital naturel
- L'embarquement des parties prenantes et notamment la valorisation du capital humain
- L'inclusion sociale

Durant l'année 2022, le cycle de formations ESG initié en 2021 s'est poursuivi et a été dispensé à l'ensemble des équipes de gestion et opérationnelles et des dirigeants de la société.

### **Critères ESG et rémunération**

Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée n'applique pas d'éléments de rémunération quantifiés et liés aux critères ESG en 2022. Toutefois, la dynamique d'intégration ESG est une pierre angulaire du développement de la société de gestion et est portée par l'ensemble des équipes. Les succès de la Société de Gestion étant pleinement associés à cette évolution, l'effort de contribution à ce schéma d'intégration ESG fait indirectement partie intégrante des processus d'évaluation RH.

---

<sup>8</sup> Voir [Protocole d'application SFDR et Définition Investissement Durable Hottinguer](#)  
Finance Durable et Investissement à Impact - Juin 2023

## **IV- STRATEGIE D'ENGAGEMENT ET DE VOTE AUPRES DES EMETTEURS OU DES GERANTS**

### **Augmentation du périmètre d'exercice des droits de vote en 2022<sup>9</sup>**

En 2022, la société de gestion a voté à l'assemblée générale (AG) de 101 sociétés (pour 102 AGs au total) dans lesquelles elle était investie, soit une hausse de l'exercice des droits de vote de 50% par rapport à 2021<sup>10</sup>. C'est 102 entreprises correspondent à près de 60% des droits de vote dont disposait la société de gestion en 2022.

Cette amélioration de l'exercice des droits de vote de la Société de Gestion a notamment permis de couvrir un tiers en nombre et 50% en actifs sous gestion des droits de vote de gamme de fonds Finance durable et investissement à impact (fonds Equilibre Ecologique) contre respectivement 20% et 35% exercés en 2021.

La politique de vote<sup>11</sup> de Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée repose sur les principes définis ci-dessous en considérant les différents types de résolution proposés aux actionnaires :

- Principe de vote # 1 : Transparence financière et ESG
- Principe de vote # 2 : Qualité du Conseil d'administration et des organes de gouvernance
- Principe de vote # 3 : Actionnariat soutenable
- Principe de vote # 4 : Rémunération juste des dirigeants, des actionnaires et association des salariés

Dans le cadre de cette politique<sup>12</sup>, Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée examine les résolutions soumises aux assemblées générales en s'appuyant notamment sur les recommandations de son partenaire Proinvest-GlassLewis et le cas échéant, des principes définis dans les *Recommandations sur le gouvernement d'entreprise* publiées par l'AFG<sup>13</sup>.

Enfin la société de gestion exerce son vote de manière uniforme entre les différents OPC concernés.

### **1) Dynamique de vote et taux d'opposition en Assemblée Générale ou taux de vote actif = 25%**

Sur les 102 AGs, auxquelles la Société de Gestion a participé, 2006 résolutions ont été votées. Sur ces 102 AGs, il y en a 93 pour lesquelles la Société de Gestion a voté Contre pour au moins une résolution. Le taux de vote Contre en % des résolutions (ou encore taux de vote actif) a été de 25% contre 75% de vote Pour. Une amélioration dans l'expression des convictions de la Société de Gestion par rapport à l'année dernière (respectivement 23% et 77%)

Plus de 50% des AG votées ont été françaises, contre un tiers des droits de vote étant pour des sociétés françaises. A contrario les AGs votées hors de France étaient moins représentées par rapport aux droits de vote effectifs.

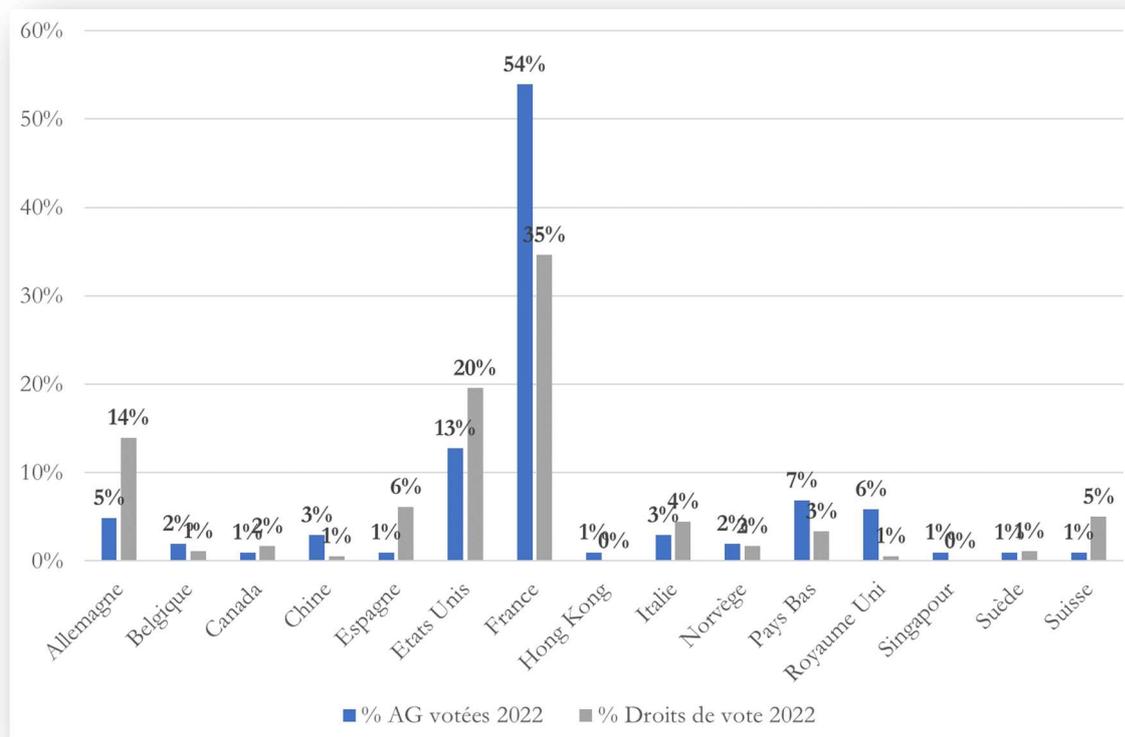
---

<sup>9</sup> Voir le document [Rapport de vote Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée 2022](#)

<sup>10</sup> En 2021, la société de gestion avait voté à 68 assemblées générales.

<sup>11</sup> Voir [la politique de vote Hottinguer](#)

<sup>12</sup> Voir la section « Nos politiques et rapports Finance Durable et Investissement à Impact » sur notre page <https://www.banque-hottinguer.com/financedurable-fr.html>

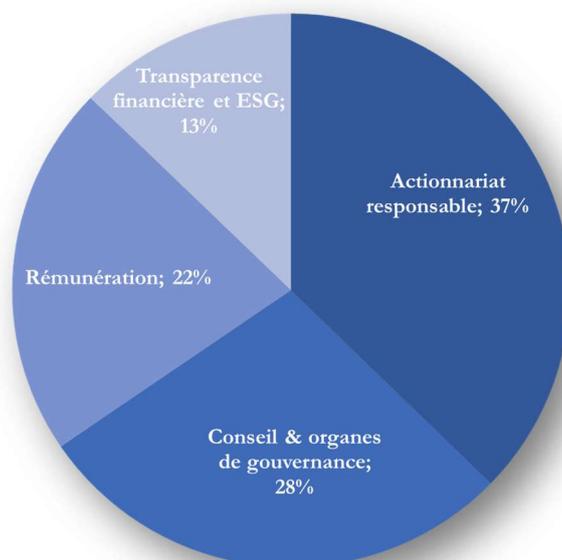
**Graphique 1 : Répartition des votes en AG de Messieurs Hottinguer par pays**


Sources : Proxinvest-GlassLewis, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

## 2) Dynamique de vote par thèmes de résolution

En 2022, les résolutions votées en Assemblées Générales étaient majoritairement sur les thèmes d'actionnariat responsable et de qualité du conseil et des organes de gouvernance. Les sujets de rémunérations et de transparence financière et ESG étaient plus minoritaires mais les questions relatives à l'ESG (vote sur rapport RSE et résolutions Say on Climate sur la stratégie climat) étaient en hausse par rapport à l'année précédente.

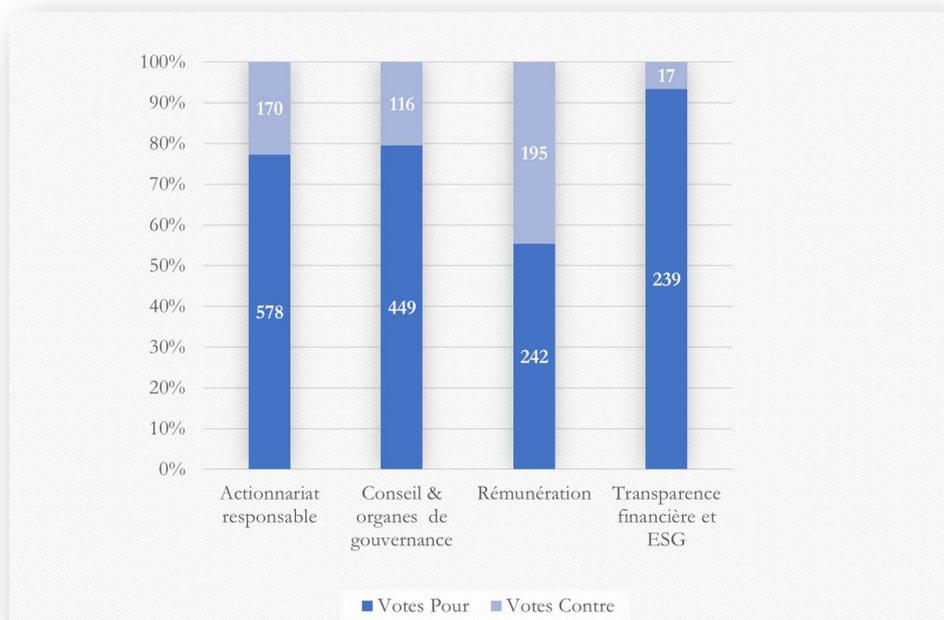
**Graphique 2 : Répartition des résolutions votées en AG de Messieurs Hottinguer par thèmes de résolution**



Sources : Proxinvest-GlassLewis, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

En termes de choix de vote, la Société de Gestion a été particulièrement active sur les sujets de rémunérations avec près de 50% de vote contre sur ce thème. Concernant le thème de transparence financière et ESG, le vote actif de la Société de Gestion s'est matérialisé essentiellement via les résolutions Say on Climate sur lesquelles la société de gestion est restée particulièrement vigilante. Signataire depuis 2022 des prises de position des groupes de place sur les Say on Climate, la Société de Gestion a publiquement communiqué sur ses attentes en matière de transparence climatique et est restée insatisfaite des niveaux d'information fournie par la plupart des entreprises ayant présenté leur stratégie climat au vote des actionnaires en 2022<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> Voir [La Tribune Climat du FIR 2022](#)

**Graphique 3 : Répartition des résolutions votées en AG de Messieurs Hottinguer par catégories de résolution et par vote**


Sources : Proxinvest-GlassLewis , Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

**Figure 1 : Entreprises pour lesquelles la Société de gestion a exercé ses droits de vote en 2022**

Accor	Capgemini SE	ITRON INC	Rubis	TotalEnergies SE
ADIDAS AG	Carmila	L'Air Liquide	Safran	Unibail-Rodamco-Westfield NV
ADYEN NV	Carrefour	LONZA GROUP AG	SALMAR ASA	Unibail-Rodamco-Westfield SE
ALFA LAVAL AB	Compagnie de Saint-Gobain	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Sanofi	UNICREDIT SPA
ALLIANZ SE	Compagnie Plastic Omnium SE	MACY'S INC (M UN)	Schneider Electric SE	UNITED UTILITIES GROUP PLC
ALPHABET	CONTINENTAL	Manitou BF	Seb SA	UNIVERSAL MUSIC GROUP
Alstom	Crédit Agricole SA	McPhy Energy	SHELL PLC (ex ROYAL DUTCH SHELL	VARTA
AMER.STATES WATER	Danone	Mersen	SIGNIFY (ex PHILIPS LIGHTING)	Veolia Environnement
AMERICAN WAT.WORKS	Dassault Aviation	NEMETSCHKE SE	Société Générale	Verallia
AMPLIFON SPA (AMP IM)	Dassault Systèmes SE	Neoen	SOFINA	Vinci
Amundi	Edenred	Nexans	Soitec	Vivendi SE
Anheuser-Busch Inbev	Eduuniversal	Orange	SOLAREEDGE TECHN. D	Vogo
Arkema	Engie	PENNON GRP	Somfy SA	WASTE MANAGEMENT
ASM PAC.TECHN. NEW	ENI SPA	Peugeot Invest (ex FFP)	Spie	Wavestone
ASML HOLDING NV	EssilorLuxottica	PLUG POWER	STELLANTIS NV	Wendel SE
Atos SE	Faurecia SE	Publicis Groupe SA	TECHNIP ENERGIES N.V.	WEYERHAEUSER
bioMérieux	FNAC DARTY	RECKITT BENCKISER GROUP PLC	TENCENT	Worldline
BNP Paribas	GENERAL ELECTRIC	RENTOKIL INITIAL PLC	Teract SA (ex 2MX Organic SA)	
BORALEX	HUA HONG SEMICONDUCTOR	REPUBLIC SERVIC. D	TESLA MOTORS	
Bureau Veritas	INDITEX	Rexel	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	
BYD CO LTD	InterParfums	RIO TINTO GROUP (GBP)	TOMRA SYSTEMS	

## Activité d'engagement actionnarial en 2022 en lien avec les politiques d'investissement Hottinguer<sup>15</sup>

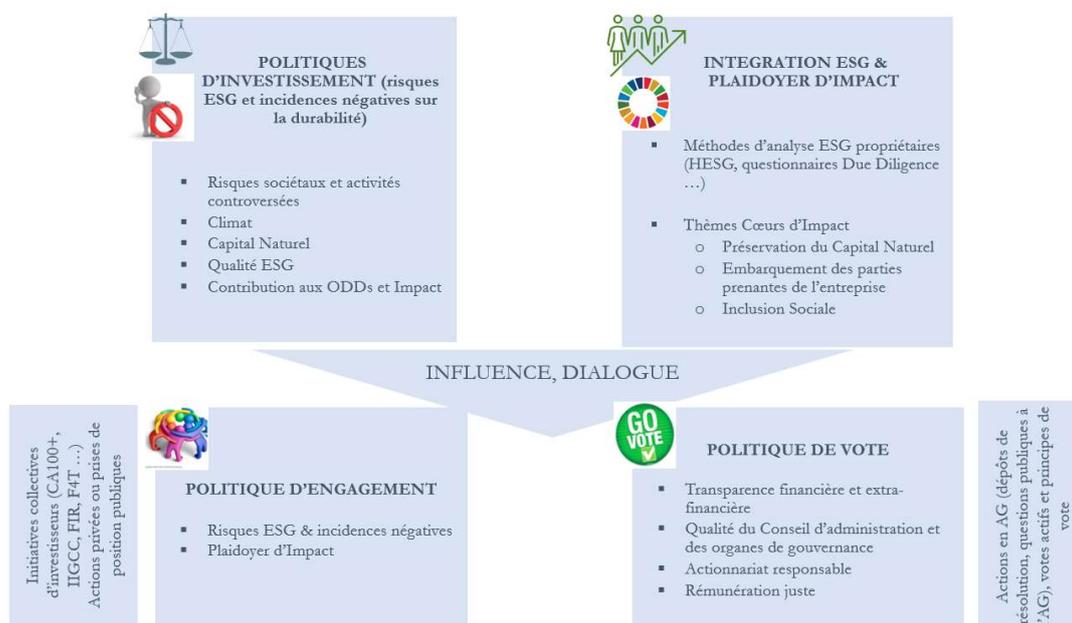
En 2022, la société de gestion a poursuivi et consolidé ses initiatives d'engagement collectif et précisé sa démarche de dialogue actionnarial.

En cohérence avec son ambition de renforcer son rôle d'investisseur responsable, la politique d'engagement actionnarial de la Société de Gestion et la politique de vote de Société de Gestion ont pour vocation de promouvoir auprès des entreprises et de ces partenaires les convictions ESG de la Banque Hottinguer et les standards qu'elle a mis en place.

Tout d'abord, depuis 2022, les politiques d'investissement Groupe<sup>16</sup> mises en place pour la société de gestion sont articulées autour de 2 décisions d'investissement entérinées dans le cadre d'un comité ESG biannuel réunissant le département des risques, la conformité, la gestion et la direction finance durable et investissement à impact : l'exclusion des entreprises les plus exposées à certaines activités ou engagement actif durant une période de 12 mois pour les entreprises ayant déjà amorcé une transition de leur modèle d'affaires.

Ensuite, dans le cadre de sa démarche d'intégration ESG de ses objectifs d'impact, la société de gestion poursuit et/ou initie des actions d'engagement mais aussi d'influence et de plaidoyer sur ses thématiques d'impact Cœurs (Capital Naturel, Parties Prenantes de l'entreprise, Inclusion Sociale).

### Figure 2 : Politique d'engagement actionnarial et politique de vote au sein du dispositif Finance Durable et Investissement à Impact de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée



Source : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

Le premier canal d'engagement actionnarial et la mise en application des politiques d'investissement de la Banque Hottinguer. Dans le cadre du nouveau comité ESG créé en 2022, la liste d'exclusion liée aux politiques groupe

<sup>15</sup> Voir le document [Rapport d'engagement Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée 2022](#)

<sup>16</sup> Voir Politiques d'investissement durable, gestion des risques ESG et des Incidences négatives Finance Durable et Investissement à Impact - Juin 2023

ESG (Ban List) est validée et peut dans certains cas donner lieu à l'ouverture d'un programme d'engagement actionnarial.

C'est le cas notamment des entreprises impliquées dans le charbon thermique et dans le pétrole et le gaz non conventionnels. Les entreprises exposées à ces activités selon les seuils de la Société de Gestion sont généralement écartées des investissements mais peuvent dans certains cas faire l'objet de programme d'engagement spécifique si leur schéma de transition est suffisamment crédible. En ce qui concerne le pétrole et le gaz conventionnels, la Société de Gestion s'est placée en 2021 dans une démarche de dialogue en engageant des entreprises qui continuent à développer des capacités dans les énergies fossiles traditionnelles. Elles sont mises sous surveillance dans la mesure où elles ont commencé à prendre des engagements concrets et fiables (neutralité carbone, annonce d'un plan de sortie daté, publication du mix énergétique...). Durant une période de 12 mois après validation de la politique d'investissement par le comité ESG, la société de gestion continuera à engager avec ces entreprises sous surveillance à la suite de quoi un bilan sera établi pour décision d'exclusion ou de maintien de l'éligibilité.

### 1) **Actions et démarche d'engagement collaboratif en lien avec les politiques d'investissement**

- En lien avec ses politiques d'investissement, la Société de Gestion est membre depuis 2021 l'Institutional Investors Group on Climate Change<sup>17</sup> (IIGCC) et de l'initiative d'engagement sur le Climat Climate Action 100+.
- Dans le cadre de cette coalition d'investisseurs, la société a engagé en 2022 avec **Enel** dans le cadre de sa politique de sortie du charbon. Elle a également engagé avec des sociétés du secteur Pétrole & Gaz n'appartenant pas à la Ban List mais très exposées au secteur fossile : **TotalEnergies et Engie**
- Thèmes abordés : Transparence climat, stratégie de sortie du fossile (pétrole & gaz, charbon), alignement des objectifs de décarbonation avec le scénario 1,5°C, capex sous-jacents à la stratégie climatique, soumission de la stratégie climat au vote en assemblée générale maximum tous les 3 ans et du rapport de progrès tous les ans.

### 2) **Résolutions externes d'actionnaires pour les AG 2022**

- Dans le cadre de la saison des votes 2022, la Société de Gestion a activement participé au dialogue avec **TotalEnergies** en amont de l'Assemblée générale de 2022 au côté d'un groupe d'investisseurs dans le but d'améliorer la transparence de l'entreprise sur ses objectifs climatiques.
- Une résolution externe a été déposée demandant à la société d'améliorer sa transparence en matière de reporting climatique. La société s'étant engagée à répondre à une bonne partie des attentes de la coalition d'investisseurs, la résolution a finalement été retirée.
- La Banque a par ailleurs été très attentive lors des votes aux AG de 2022 aux résolutions liées au climat et s'est prononcée de façon négative lorsqu'elle a jugé une résolution « Say On Climate » mal exprimée. Cela a été le cas pour Engie, où, en apparence, le plan de sortie du charbon semblait satisfaisant (sortie du charbon d'ici 2025 en Europe et d'ici 2027 dans le reste du monde, baisse de 86% des capacités de production d'électricité à partir de charbon depuis la COP21), mais où cette stratégie est assortie depuis 2015 non seulement de cessions – et non fermetures - mais aussi de gazéification, confirmant l'implication d'Engie dans les énergies fossiles plutôt que d'entrer en transition.

### 3) **Dialogue actionnarial et initiatives d'engagement en lien avec le processus d'intégration ESG et le plaidoyer d'impact**

Au-delà de l'engagement portant sur les risques ESG et incidences négatives, la stratégie d'engagement de la Société de Gestion vise aussi à promouvoir les bonnes pratiques ESG en accord avec sa stratégie d'intégration ESG.

---

<sup>17</sup> <https://www.iigcc.org/>

En 2022, l'engagement actionnarial devient en effet un élément central du protocole ESG Hottinguer. Il intervient dans le cadre de la constitution des listes d'exclusion, mais également dans le cahier des charges que la société de gestion s'est fixée concernant les fonds de sa gamme en ligne avec la directive SFDR (fonds Article 8 et 9)<sup>18</sup>. Les objectifs d'engagement pourront donc varier et notamment se baser sur l'amélioration de la performance ESG globale de l'entreprise qualifiée par sa note ESG.

En 2022 et au début de l'année 2023, des programmes d'engagement sont et seront initiés avec plusieurs entreprises sur leur démarche RSE en général : Renault, Kering, Saint Gobain.

**Figure 3 : Protocole d'intégration ESG Messieurs Hottinguer & Cie gestion Privée**

	Pas de préjudices majeurs à un objectif durable (DNSH)	Bonne Gouvernance / Qualité ESG	Objectif d'investissement durable
Fonds / Mandats article 6	• Politiques d'investissement Groupe		
Fonds / Mandats article 8	• Politiques d'investissement Groupe	Score HESG >= 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Durabilité verticale</b> : financer des activités durables (recherche de <i>pure players</i> / <i>apporteurs de solutions</i>) Exemple : un fournisseur d'électricité éolienne, un service d'éducation à domicile pour enfants en difficulté</li> </ul> ET/OU <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Durabilité horizontale</b> : financer des modèles opérationnels exemplaires (recherche de meilleures pratiques durables en matière opérationnelle) Exemple : une entreprise qui a développé l'actionariat salarié et dispose de représentants des collaborateurs au conseil d'administration, une entreprise qui s'est inscrite dans un schéma de neutralité carbone avec des objectifs de décarbonation validés par la science.</li> </ul>
Fonds / Mandats article 8 et labélisés (label ISR)	• Politiques d'investissement Groupe	Score HESG >= 4 + 20% sélectivité par rapport à l'univers initial	
Fonds / Mandats article 9	• Politiques d'investissement Groupe + • Exclusion de toute la chaîne de valeur fossile	Score HESG >= 4	
Fonds / Mandats article 9 et labélisés (label ISR)	• Politiques d'investissement Groupe + • Exclusion de toute la chaîne de valeur fossile	Score HESG >= 4 + 20% sélectivité par rapport à l'univers initial	

Source : Messieurs Hottinguer & Cie gestion Privée. Le score HESG est le score entreprises ESG propriétaire Hottinguer basé sur une échelle de 0 à 10 (0 étant la moins bonne note et 10 la meilleure)<sup>19</sup>

Le pôle Finance Durable et Investissement à impact a mené et initié en 2021 des actions positives de sensibilisation et plaidoyer ciblant les enjeux d'impact clé identifiés par la Banque et alignés avec les préoccupations de ses collaborateurs<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> Voir le document [Définition Investissement Durable Hottinguer](#)

<sup>19</sup> Voir la note méthodologique [Méthodologie de scoring HESG](#)

<sup>20</sup> Enquête Convictions ESG menée en novembre 2021 dans le cadre de la formation ESG auprès des collaborateurs de la Banque Hottinguer ayant permis d'identifier leurs préoccupations essentielles, de valider les enjeux ESG prioritaires de la Société de gestion et d'aligner en conséquence la stratégie globale d'investissement à impact de la Banque Hottinguer sur 3 thèmes d'impact Coeurs : Préservation du Capital Naturel ; Embarquement des parties prenantes de l'entreprise dans la création de valeur ; Inclusion Sociale

**Figure 4 : Démarche d'Impact Banque Hottinguer**


### Engagement - Thème d'impact # 1 : Capital Naturel et Ecologie

- En lien avec le plaidoyer d'impact capital naturel et dans le cadre de la coalition d'investisseurs Climate Action 100+, la société a engagé en 2022 (en plus de celles mentionnées dans la partie I) avec les entreprises suivantes sur le thème de la transition bas carbone et énergétique : **Danone, Air France KLM, Renault.**
- D'autres rencontres sociétés avec lesquelles la société de gestion a entrepris un dialogue sur les sujets de transition énergétique : **Saint Gobain, BMW, Air Liquide.**
- Thèmes abordés : objectif de décarbonation à court (2025) moyen (2030) et long terme (2050) ; stratégie de neutralité carbone et plan de capex associé, stratégie de compensation carbone, gouvernance climat,

### Engagement - Thème d'impact # 2 : Capital Humain / Entrepreneuriat

- La Société de Gestion fait partie depuis 2022 de l'initiative Human Capital Circle réunissant plusieurs investisseurs français et étrangers sur la thématique du capital humain. Elle poursuivra une participation active aux réflexions de place sur ce thème en 2023 de manière à pérenniser un cadre d'analyse pour interagir avec les entreprises.
- Thèmes abordés : valorisation du capital humain, environnement de travail, nouvelles formes de travail, rétention des talents, développement professionnel, gouvernance inclusive, embarquement des collaborateurs.

### Engagement - Thème d'impact # 3 : Inclusion sociétale

- La Société a été active dans les démarches d'engagement collectif du FIR (Forum pour l'Investissement Responsable) et de sa plateforme d'engagement. La Directrice Finance Durable et Investissement à Impact de la Banque Hottinguer préside la Commission Recherche du FIet à

ce titre participe activement aux réflexions et plaidoyers sur des thèmes d'Impact ou de durabilité qui ont inspiré le monde académique. En 2022, dans le cadre de cette activité, la Société de Gestion a activement contribué à l'animation du groupe de travail Entreprises à Mission et participé à la rédaction du rapport éponyme<sup>21</sup>.

- Dans le cadre des rencontres organisées par le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable), la Société de Gestion a pu participer à des briefs investisseurs et des dialogues avec la société civile sur le sujet des controverses droits humains impliquant la compagnie pétrolière **TotalEnergies** dans le cadre de projet d'exploration gazière. La thématique de la lutte contre le changement climatique est ici appréhendée sous le prisme des impacts environnementaux mais aussi sociaux.
- Plus généralement, dans le cadre de sa participation au groupe de travail de place « Impact » de l'institut de la Finance Durable<sup>22</sup>, la société de Gestion est signataire de la déclaration de soutien au développement de la finance à Impact<sup>23</sup>. Dans le cadre de ce projet de place, tout au long de 2022, la Société de Gestion a participé en tant que co-lead du groupe de travail « Accompagnement des entreprises et outils de financement ». Cela lui a donné l'occasion de rencontrer un certain nombre de sociétés cotées et non cotées à fort impact sociétal comme notamment **Schneider, EDF et la CAMIF**.
- Thèmes abordés : indicateurs d'impact social, droits humains et transition énergétique, transition juste.

## V- INVESTISSEMENT DANS LES ENERGIES FOSSILES – ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS A LA TAXONOMIE EUROPEENNE DES ACTIVITES DURABLES

En 2022, nous avons procédé à une quantification de notre exposition aux risques et opportunités Climat et Biodiversité.

Dans cette partie nous présentons les mesures reflétant l'exposition des investissements au secteur fossile et la contribution des investissements aux objectifs environnementaux de la taxonomie européenne. Nous comparons ces chiffres à ceux d'un benchmark actions internationales le MSCI World pays développés. Nous nous concentrons dans cette analyse sur les actifs « Corporate » c'est-à-dire les instruments Actions et Obligations – soit 62% de l'actif total de la société de gestion.

### Encadré 3 : Exposition fossile et alignement taxonomique

- Les actifs gérés par la Société de Gestion sont moins exposés au secteur fossile qu'un indice traditionnel comme le MSCI World.
- Le secteur de l'énergie (électricité) au sein des investissements de la Société de Gestion – un des principaux émetteurs de gaz à effets de serre – est faiblement carboné avec notamment un fort positionnement sur les énergies renouvelables (61%) en comparaison de l'indice MSCI World (29%).
- En moyenne 7% des revenus des sociétés dans lesquelles la société de gestion est investie sont alignés à la taxonomie européenne contre 6% pour le MSCI World.

21 Voir [https://www.frenchsif.org/isr\\_esg/publication/la-societe-a-mission-quelles-opportunités-pour-les-investisseurs-a-impact-2023/](https://www.frenchsif.org/isr_esg/publication/la-societe-a-mission-quelles-opportunités-pour-les-investisseurs-a-impact-2023/)

22 Voir <https://institutdelafinancedurable.com/finance-a-impact/>

23 [https://financefortomorrow.com/app/uploads/2021/11/F4T\\_Declaration-de-soutien-au-developpment-de-la-finance-a-impact.pdf](https://financefortomorrow.com/app/uploads/2021/11/F4T_Declaration-de-soutien-au-developpment-de-la-finance-a-impact.pdf)

## 1) Investissement dans le secteur fossile

**Tableau 1 : Exposition aux combustibles fossiles**

	Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée	MSCI World
% entreprises de l'univers ayant une exposition active au secteur des combustibles fossiles	6%	10%

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée (données au 31.12.2022)

**Tableau 2 : Mix électrique par source d'énergie**

	Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée	MSCI World
Charbon Thermique	3,00	15,00
Pétrole & Gaz	21,00	35,00
Nucléaire	7,00	10,00
Hydro	8,00	11,00
Renouvelables (*)	61,00	29,00

(\*) solaire, éolien, biomasse, géothermique, moulins à marée, autres renouvelables

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée données au 31.12.2022

## 2) Alignement à la taxonomie européenne

**Tableau 3 : Alignement à la taxonomie européenne (\*)**

	Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée	MSCI world
Alignement taxonomique	7,0%	6,0%
Alignement taxonomique en lien avec les objectifs d'atténuation et d'adaptation climatiques	6,0%	5,6%
Alignement taxonomique en lien avec les objectifs liés à la bonne gestion de l'eau, l'économie circulaire, le traitement de la pollution et la préservation de la biodiversité	1,0%	0,4%

(\*) Estimation moyenne du % maximum de chiffres d'affaires des entreprises de l'univers exposées aux activités taxonomiques, ne portant pas de préjudices majeurs aux autres objectifs d'investissement durable (DNSH) et respectant les minimas sociaux<sup>24</sup>.

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée données au 31.12.2022)

## VI- STRATEGIE D'ALIGNEMENT CLIMAT ET DE CONTRIBUTION AUX ACCORDS DE PARIS – STRATEGIE D'ALIGNEMENT BIODIVERSITE

En 2022, la Société de Gestion s'est fixé un premier objectif de réduction de l'exposition des actifs gérés aux risques climatiques et de perte en capital naturel. Elle s'est également inscrite en continuité des années précédentes dans une démarche de contribution positive aux objectifs de développement durable environnementaux. La société de gestion a pu matérialiser cette ambition par la mise en place de ses politiques Climat et Biodiversité et l'implémentation d'outils d'intégration ESG mais aussi au travers de sa gamme de gestion.

A des fins de mesurabilité, nous avons initié dans le cadre de ce rapport une étude quantitative afin de mieux appréhender et piloter la contribution des investissements (sur base des actifs sous gestion actions et obligations gérés au 31/12/2022 soit 62% de l'actif total) aux Accords de Paris et leur exposition aux risques de perte en biodiversité. Nous comparons la société de gestion à l'indice MSCI World pays développés.

<sup>24</sup> Pour se faire, les entreprises de la liste d'exclusion correspondant aux politiques d'investissement de la société de gestion sont exclues du périmètre de calcul

**Encadré 4 : Objectifs et Mesures d'alignement Climat et Biodiversité - Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée***Objectifs Climat et Biodiversité de la Société de Gestion :*

- En 2022, la Société de Gestion s'est fixée comme premier objectif de réduire son exposition aux grands risques ESG. Elle a ainsi officialisé la mise en application de 3 politiques d'investissement durable sur le Climat, la Biodiversité et les droits sociétaux. Elle a également construit et diffusé des outils d'intégration ESG couvrant les grands enjeux clés de développement durable de l'Entreprise notamment le changement climatique et la gestion du capital naturel. Enfin, elle a poursuivi sa démarche de contribution environnementale positive au travers de sa gamme de fonds à impact et en faisant de la préservation du capital naturel un de ces 3 thèmes d'impact Cœur.

*Analyse des mesures et KPIs Climat :*

- **Bilan carbone** : avec une empreinte carbone de 370 tonnes de CO2 par millions d'€ investis contre 377 pour le MSCI World Pays développés et une intensité carbone de 797 tonnes de CO2e par millions d'€ de chiffre d'affaires contre 861 tonnes pour le MSCI World Pays développés, **la Société de Gestion est légèrement moins émissive par ses investissements que le marché.**
- De façon plus prospective, nous investiguons différentes mesures d'alignement des actifs gérés par la Société de Gestion aux Accords de Paris. Selon la méthodologie développée par MSCI, **les investissements de la Société de Gestion seraient alignés avec un scénario de réchauffement climatique en moyenne de 2°C contre 2,1 °C pour le MSCI World pays développés.**
- En utilisant les outils d'analyse de scénario mis à disposition par MSCI, nous mesurons que la part des entreprises non alignés avec un scénario de réchauffement climatique à 2° ou 1,5°C est légèrement plus importante dans les investissements de la Société de Gestion que dans le marché. Par ailleurs, la part des entreprises s'étant engagées dans un schéma de décarbonation validé par l'organisation *Science Based Targets Initiative* qui fournit des référentiels de réduction d'émissions de CO2 par secteur en ligne avec la science climatique – est plus faible dans les investissements de la Société de Gestion que dans le marché.
- En dynamique, les outils de Value at Risk (VaR) Climat fournis par MSCI, indiquent une plus forte exposition de la Société de Gestion par rapport au marché aux risques climatiques. Cela illustre que, bien que légèrement moins émissives en moyenne par rapport aux autres, **les entreprises investies par la Société de Gestion se sont moins significativement engagées à se décarboner que la moyenne du marché.**
- Les VaR associées aux événements climatiques extrêmes fournissent quant à elle une indication du niveau d'adaptation des entreprises investies par la Société de Gestion aux risques physiques climatiques. Ces VaR témoignent d'une **plus grande sensibilité, ou moindre préparation, aux événements météorologiques extrêmes de la Société de Gestion** par rapport au marché.

*Analyse des mesures et KPIs Biodiversité :*

- **Les secteurs très interdépendants à la biodiversité comme l'agriculture, la construction et les fournisseurs d'électricité sont deux fois moins représentés dans les investissements de la Société de Gestion que dans le reste du marché (8% contre 15 % pour le MSCI World Developed)**
- **Les incidences négatives sur le capital naturel** des investissements comme les émissions dans l'eau, les déchets dangereux, et la pression sur les zones protégées **sont moins importantes au sein des investissements de la Société de Gestion que dans le marché dans son ensemble.**

## **1) Politiques d'investissement et outils d'intégration ESG**

### **Elimination des activités les plus carbonées : mise en place de la politique Climat**

En 2021, à la suite du partenariat mis en place avec l'agence de notation et fournisseurs de données ESG MSCI, des premiers travaux ont été initiés pour mettre en place le volet 1 de la stratégie Finance durable et Investissement à Impact, c'est-à-dire les politiques d'investissement durable.

Une des premières composantes de ces politiques est la politique Climat.

Soucieuse de protéger les actifs de ses clients aux risques climatiques et notamment aux risques de transition, la Société de Gestion a choisi d'éliminer les activités qui n'auront plus de rôle à jouer dans un monde bas carbone. Les sources d'énergie fossiles comme le charbon thermique et le pétrole & gaz non conventionnels seront donc exclues des portefeuilles.

#### **i) Charbon, Pétrole & Gaz non conventionnels**

Des critères et seuils (absolus, relatifs et/ou de progression), au-delà desquels les entreprises impliquées dans le charbon thermique et les pétrole & gaz non conventionnels n'entrent plus dans l'univers d'investissement et sont exclues des portefeuilles, ont été déterminés. En 2021, des tests d'exposition des actifs à ces énergies fossiles réalisés à partir des données MSCI et qui se poursuivent l'année suivante ont permis de poser les prémisses d'un socle de standards climat rendu effectif en 2022.

#### **ii) Pétrole & gaz conventionnels**

Les entreprises impliquées dans le pétrole & gaz conventionnels font l'objet de programme d'engagement actionnarial dans le cadre d'initiatives collectives comme la Climate Action 100+ (voir partie IV - Stratégie Engagement).

### **Elimination des pratiques les plus impactantes pour la Biodiversité**

En 2022, la société de gestion a officialisé le lancement de sa politique d'investissement par rapport à la préservation du capital naturel. Les principales activités visées sont principalement liées à l'agriculture et l'agrochimie, c'est-à-dire les secteurs comptant parmi les principaux contributeurs à la perte en biodiversité. L'exposition à la production de pesticides et d'huile de palme est pilotée à l'aide de l'outil MSCI et est au cœur des restrictions d'investissement rendues effectives pour l'ensemble de la gestion<sup>25</sup>.

### **Méthodologie de scoring ESG : le capital naturel et le changement climatique mis à l'honneur selon les convictions Hottinguer**

En 2022, la Société de Gestion a mis en place et à disposition des gérants plusieurs outils et méthodologies de notation ESG pour différentes classes d'actifs.

Pour les entreprises (actions, obligations, produits structurés), un référentiel d'enjeux clés a ainsi été structuré en tenant compte en particulier des préférences ESG des collaborateurs consultés au cours d'une grande enquête au dernier trimestre 2021 sur leurs préférences et convictions en matière de durabilité.

Entre autres dimensions clés, l'environnement ou plus précisément le capital naturel a ainsi été identifié comme un élément de durabilité central pour les collaborateurs et dans le dispositif ESG Hottinguer.

Cette dimension regroupe notamment le changement climatique mais plus généralement l'ensemble des ressources naturelles.

---

<sup>25</sup> Exception faites des mandats d'exécution

**Figure 5 : Référentiel ESG Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée**


Sources : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

En ce qui concerne ses investissements détenus dans les OPC qu'elle sélectionne, Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée exige des sociétés de gestion retenues une grande transparence quant à leur politique finance durable, leurs méthodes de gestion responsables et leur approche d'engagement actionnarial. Une enquête détaillée de plus de 40 questions permet de noter les sociétés de gestion en amont de l'investissement sur différents aspects déterminants notamment liés :

- Aux politiques d'investissement durable, à la prise en compte des grands risques ESG et à l'engagement actionnarial – notamment si la société de gestion pratique une politique d'exclusion sectorielle, normative et comment elle gère les controverses, afin de pouvoir juger de l'adéquation avec la démarche d'investisseur responsable de la Banque Hottinguer et l'alignement avec les politiques d'investissement de la Société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion Privée. Les pratiques en matière de politiques Climat et Biodiversité seront en particulier observées ;
- La gamme de fonds durables (fonds ISR, fonds d'impact) et les process d'investissement associées – notamment la proportion de fonds classés Article 8 ou 9 selon SFDR, si les fonds sont labélisés (ISR, Greenfin, autres), quels sont les KPI d'impact. Les fonds dont l'objectif central est le Climat et la Biodiversité s'inscriront logiquement dans la thématique Cœur de la société de gestions « Préservation du Capital Naturel ».

### **Gamme de fonds à Impact et fonds Equilibre Ecologique : une expertise de plus de 10 années en financement de la transition écologique**

Fer de lance historique de la démarche de gestion environnementale de la société de gestion, la SICAV Equilibre Ecologique constitue la contribution Hottinguer la plus directe aux questions et enjeux environnementaux de notre siècle. Elle a pour objectif ultime une contribution positive à la transition écologique selon 5 axes :

- Atténuation-mitigation et adaptation au changement climatique ;
- Préservation du capital naturel et des écosystèmes -Biodiversité ;
- Maîtrise de la pollution et gestion des déchets ;
- Economie circulaire et modes de vie durable ;
- Gestion durable des ressources en eau.

A titre indicatif (liste non exhaustive), les critères correspondants pour sélectionner les entreprises dans le fonds pourront être les émissions évitées, la gestion des déchets, la consommation d'eau, l'impact sur la biodiversité.

Les entreprises éligibles au fonds Equilibre Ecologique affichent un minimum de performance environnementale et doivent dans tous les cas avoir leur place dans un monde bas carbone. Les meilleures pratiques en matière de gestion environnementale sont donc favorisées (un score Environnement minimum est requis) tandis que les

activités contribuant négativement à la transition écologique sont prohibées (chaîne de valeur du secteur fossile au sens large, OGMs, agrocarburants, chimie industrielle ...).

## 2) Mesures et indicateurs de suivi quantitatifs

Dans cette section nous présentons les résultats détaillés d'une étude de suivi quantitatif des risques liés au changement climatique et à la biodiversité auxquels sont exposés les investissements de la Société de Gestion en comparaison du MSCI World pays développés.

### Climat

#### i) Bilan Carbone des investissements

**Tableau 4 : Incidences négatives Climat**

	<b>Messieurs Hottinguer &amp; Cie Gestion Privée</b>	<b>MSCI World Developed Markets</b>
Emissions financées via les investissements Scope 1 en tonnes de CO2 et pondérées par la part de la valeur d'entreprise détenue (1)	45 002	1 797 812 267
Emissions financées via les investissements Scope 2 en tonnes de CO2 et pondérées par la part de la valeur d'entreprise détenue (1)	15 211	442 843 450
Emissions financées via les investissements Scope 3 en tonnes de CO2 et pondérées par la part de la valeur d'entreprise détenue (1)	378 260	19 013 696 852
Emissions totales financées via les investissements Scope 1, 2 et 3 en tonnes de CO2 (1)	437 238	21 160 563 905
Empreinte Carbone = Emissions totales financées via les investissements Scope 1, 2 et 3 en tonnes de CO2 par millions d'euros investis	370	377
Intensité Carbonne en tonnes de CO2 par millions d'euros de chiffres d'affaires	797	861

(1) Les calculs sont pondérés par les poids des constituants de l'indice pour le MSCI World Developed  
Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31/12/2022

## ii) Analyse de scénario et mesures d’alignement

**Tableau 5 : Mesures prospectives Climat (scénarios et alignement)**

	<b>Messieurs Hottinguer &amp; Cie Gestion Privée</b>	<b>MSCI World Developed Markets</b>
<b>Température implicite des investissements</b>	2,0°c	2,1°c
% univers aligné 1,5°c (en nombre de sociétés)	35%	34%
% univers aligné 2°c (en nombre de sociétés)	30%	32%
% univers non aligné (en nombre de sociétés)	23%	21%
% univers fortement non aligné (en nombre de sociétés)	12%	13%
VaR Risques de Transition convergence vers un scénario 1,5°	-12,0%	-9,6%
VaR Opportunités Transition convergence vers un scénario 1.5°	7,3%	4,7%
VaR Risques Transition convergence vers un scénario 3°	-0,8%	-0,5%
VaR Opportunités Transition convergence vers un scénario 3°	0,4%	0,3%
VaR Risques Physiques (météo extrême) (average scenario)	-5,8%	-5,6%

*Les Value at Risk (VaR) sont exprimées en % de valeur d’actif. Les VaR transition illustrent le risque de perte ou gain en valeur d’actif liés à l’occurrence d’un scénario de réchauffement climatique en lien avec la régulation sur le CO2 (droit à émettre). Les VaR Opportunités illustrent le risque de perte ou gain en valeur d’actif liés à l’occurrence d’un scénario de réchauffement climatique et en lien avec les investissements et innovations vertes réalisées en conséquence. La VaR Risques Physiques illustre le risque de perte ou gain en valeur d’actif liés aux événements climatiques extrêmes.*

*Les métriques sont des moyennes pondérées en valeur de chaque univers.*

*Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2022*

## Biodiversité

Cette partie de l'étude se focalise sur les KPIs d'incidences négatives liés à la Biodiversité (PAI) et aux poids des secteurs à fort enjeu en termes de capital naturel. La Société de Gestion présente des résultats légèrement plus favorables que le marché pour tous ces éléments de mesure de pression du risque.

Points à rajouter :

- section sur la mesure du respect des objectifs figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée en 1992

Analyse de contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par *la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques*

La mention de l'appui sur un indicateur d'empreinte biodiversité et, le cas échéant, la manière dont cet indicateur permet de mesurer le respect des objectifs internationaux liés à la biodiversité

### i) Impacts Biodiversité

**Tableau 6 : Incidences Négatives Biodiversité et Capital Naturel**

	Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée	MSCI World Developed Markets
<b>% d'entreprises (en valeur) ayant des sites opérationnels dans des zones protégées ou proches et des zones de grande valeur en termes de biodiversité en dehors des zones protégées</b>	4,5%	6,4%
Emissions dans l'eau par tonnes en millions d'€ investis	0,00	0,01
Déchets dangereux tonnes par millions d'€ investis	0,24	2,83
% d'entreprises (en valeur) exposées à des zones de stress hydrique élevé et n'ayant pas de politique de gestion de l'eau	0,8%	0,9%

*Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2022*

### ii) Exposition aux secteurs à forte interdépendance avec la Biodiversité

**Tableau 7 : Poids des interdépendances Biodiversité**

	Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée	MSCI World Developed Markets
<b>Agriculture / Alimentaire &amp; Boisson / Papier / Foresterie / Tabac</b>	2,0%	4,6%
Services aux collectivités / Infrastructures électriques	4,2%	8,2%
Construction, Ingénierie & Matériaux de construction	1,8%	2,2%
Total	8,0%	15,0%

*Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2022*

## **VII- INTEGRATION DES RISQUES ESG DANS LA GESTION DES RISQUES (cette partie couvre aussi les obligations de reporting réglementaires SFDR)**

### **Processus général d'identification des risques ESG, principe de double matérialité**

La prise en compte des critères extra-financiers dans la stratégie d'investissement a été initiée en 2021 par Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée dans le but de créer de la valeur pour ses clients tout en veillant au respect de principes de développement durable inscrit dans l'histoire de la Société de Gestion et de son actionnaire, la Banque Hottinguer. La prise en compte des critères ESG dans l'analyse et les décisions de gestion a donc pour objectif de cibler les facteurs matériels déterminants dans la valorisation à long terme d'une entreprise, que ce soit sur le plan économique et financier, ou sur le plan de la durabilité. Cette recherche de double matérialité fait partie intégrante de la feuille de route d'intégration ESG que la société de gestion s'est fixée dès 2021.

La Banque Hottinguer et la Société de gestion ont inscrit ce principe au cœur de son dispositif finance durable en commençant à initier en mettant en application dès 2022 de 3 principales politiques d'investissement visant à limiter les incidences négatives et réduire l'exposition des actifs aux grands risques ESG (Voir partie VII) ;

L'identification des risques ESG et leur suivi par le département des risques par la société de gestion est un processus désormais en place.

En marge du Comité ESG (voir partie , une procédure de suivi des grands risques ESG est désormais en place au travers du contrôle pre et post trade de l'application des politiques d'investissement. Le département des risques a également la charge de la bonne application des contraintes ESG pour les fonds de la gamme Article 8 et 9 et labélisés.

### **Encadré 5 : Processus d'identification des risques ESG financiers et des risques et incidences en matière de durabilité.**

**Matérialité économique et financière** : Il s'agit tout d'abord d'identifier les critères ESG qui peuvent impacter à court moyen ou long terme la valeur des investissements et constituent un risque pour la valeur des actifs.

La prise en compte de cette matérialité découle notamment d'une vision sectorielle de la façon dont la valeur se déploie dans l'économie, c'est-à-dire de l'amont à l'aval - production, transformation, consommation, réutilisation et recyclage. Il s'agit ensuite de focaliser l'analyse des entreprises sur les sujets qui sont plus ou moins susceptibles d'être impactant pour les modèles d'affaire en fonction du secteur d'appartenance de l'entreprise. La Société de gestion met ainsi les catalyseurs de création de valeur que sont la sobriété en ressources des modèles d'affaires et l'alignement d'intérêt entre toutes les parties prenantes (actionnaires, clients, collaborateurs...) au cœur de son dispositif d'intégration ESG.

**Matérialité de durabilité** : L'activité d'une entreprise n'est pas seulement affectée par des éléments extra-financiers, elle peut aussi avoir en retour un impact plus ou moins négatif sur la nature, la société. On parle d'incidences négatives de durabilité.

A ce titre, la Société de gestion observe les incidences négatives de l'activité des entreprises selon la vision amont/aval de l'économie expliquée ci-dessus. Ainsi, l'enjeu écologique est appréhendé au sens large et pas seulement pour les quelques secteurs du mix énergétique mais en considérant la responsabilité de toutes les industries. Au-delà de la transition énergétique et du climat, l'enjeu environnemental est envisagé dans sa globalité, sur l'ensemble des ressources naturelles. Concernant les incidences négatives sociétales, l'alignement des intérêts entre toutes les parties prenantes de l'entreprise doit permettre une meilleure prise en compte des externalités sociales en matière de droits humains, de mixité et d'équité. Il est par ailleurs garant de bonnes pratiques de gouvernance en matière d'éthique et de transparence.

## **Focus sur les risques physiques et de transition (climatiques) et les risques liés à l'érosion de la biodiversité**

A fin 2022, l'expertise Finance Durable et Investissement à Impact en collaboration avec le département des risques Société de Gestion a mené une étude de l'exposition aux risques climatiques et aux enjeux de biodiversité de ses investissements (voir partie VII). Cette étude compte un premier bilan carbone, une analyse de scénarios climatiques, quelques premières mesures d'alignement.

Au cours de l'année 2023 les travaux se poursuivront afin notamment de définir des cibles de décarbonation pour les investissements et des objectifs quantifiés pour la Biodiversité.

### **Focus sur les incidences négatives**

Dans le cadre de la réglementation SFDR, la prise en compte des enjeux ESG au regard de la matérialité dite de durabilité est aussi appelée intégration des incidences négatives des investissements.

La Société de Gestion prend en compte ces incidences par le biais de 3 leviers

- par l'intermédiaire de ses politiques d'investissement, les incidences négatives climatiques et sur la biodiversité ainsi que sur la société (controverses) sont systématiquement prises en compte pour l'ensemble de la Société de Gestion

- par l'intermédiaire des outils d'intégration ESG (scoring, questionnaire de due diligence), les incidences négatives dans leur ensemble sont prises en considération de façon systématique dans la gamme de gestion article 8 ou 9.

- par l'intermédiaire de l'exercice des droits de vote, les sujets ESG tels que le climat, la diversité ou l'équité sont pris en considération dans le vote en assemblées générales.

Il faut aussi ajouter les points suivants :

Description des principaux risques ESG pris en compte et analysés. Cette description comprend pour chacun des risques :

- une caractérisation (notamment caractère actuel ou émergent, endogène ou exogène à l'entité, occurrence, intensité et horizon de temps)
- une segmentation (selon la typologie : risque physique, risque de transition et risque de contentieux ou de responsabilité liés aux facteurs environnementaux)
- une analyse descriptive associée à chaque principal risque
- une indication des secteurs économiques et zones géographiques concernés par ces risques, de leur caractère récurrent ou ponctuel et leur éventuelle pondération
- et une explicitation des critères utilisés pour sélectionner les principaux risques

Une indication de la fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Des informations sur le plan d'action visant à réduire l'exposition de l'entité aux principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance qui sont pris en compte

Une estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques ESG identifiés et de la proportion des actifs exposés, et l'horizon de temps associé à ces impacts au niveau de l'entité et des actifs concernés, comprenant l'impact sur la valorisation du portefeuille. Dans le cas où une déclaration d'ordre qualitatif est publiée, l'entité

décrit les difficultés rencontrées et les mesures envisagées pour apprécier quantitativement l'impact financier de ces risques

Une indication de l'évolution des choix méthodologiques et des résultats

## **VIII- MESURES D'AMELIORATION**

Le présent rapport fait le bilan d'une nouvelle étape dans le déroulé de la stratégie finance durable et investissement à impact de la société de gestion.

En 2022, la Banque Hottinguer et sa Société de Gestion Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée ont exprimé un premier objectif appliqué à l'ensemble des actifs gérés de réduction des risques ESG notamment climatique et liés à la perte en biodiversité. Cette ambition appuyée par une nouvelle gouvernance et de nouvelles politiques d'investissement intégrées à la gestion des risques traditionnelle est désormais pilotée via le suivi d'indicateurs et de mesures analytiques. Ce suivi permettra de préciser les cibles d'impact environnemental comme la décarbonation des investissements, l'alignement aux Accords de Paris et l'alignement aux objectifs internationaux de limitation de la perte en Biodiversité.

### **A propos de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée**

Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion Privée, Société Anonyme au capital de 2.300.000 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°349 213 249, agréée en tant que société de gestion de portefeuilles par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 90036, située au 63, rue de la Victoire – 75009 Paris – France - LEI : 969500GUYTG7EQW92S05- Tél : 33 (0)1 40 23 25 00 – banque-hottinguer.com